



Devenir membre du Conseil d'Administration de l'ARRA²

Élus par l'assemblée générale pour une durée de trois ans, les administrateurs se réunissent en conseil d'administration (CA) pour représenter les adhérents et prendre les décisions qu'ils jugent utiles à la gestion et au développement de l'association. Lorsque le conseil d'administration est constitué, il élit les 4 membres du bureau : président, vice-président, secrétaire et trésorier. Le bureau est élu pour un an.

Tout adhérent à jour de sa cotisation peut candidater en cochant la case « *Je suis candidat-e au conseil d'administration de l'ARRA²* » du bulletin d'inscription ci-joint, ou en candidatant par téléphone ou par mail auprès des salariés de l'association. Nous demandons aux candidats d'être présents, dans la mesure du possible, le jour de l'assemblée générale afin de se présenter.

6 mandats à pourvoir ou à renouveler en 2026

Le CA est composé de 9 à 15 administrateurs. Cette année, 5 membres du CA arrivent en fin de mandat (en grisé) et un poste est vacant.

MANDAT	FIN DE MANDAT	STATUT	ADMINISTRATEUR	BUREAU	FONCTION	ORGANISME	DÉPARTEMENT
1	2028	Reconduit	Lucille DELACOUR		Chargée de mission	Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère	Isère (38)
2	2026	A renouveler	François DELORME		Responsable de service	Saint-Etienne Métropole	Loire (42)
3	2028	Reconduit	Héloïse GRIMBERT	Secrétaire	Formatrice	Centre de Formation et Promotion Horticole Lyon-Ecul	Rhône (69)
4	2028	Reconduit	André EVETTE		Chercheur	INRAE	Isère (38)
5	2027	Reconduit	Hervé CALTRAN		Responsable d'unité à la direction de l'eau	Grand Lyon	Rhône (69)
6	2026	A renouveler	Flora GUILLoux		Gérante	L'Onde - Paysagiste concepteur	Savoie (73)
7	2027	Reconduit	David OLAGNOL		Directeur	SIGAL	Cantal (15)
8	2026	A renouveler	Alexandre MANZANILLA		Directeur	EPAGE Bourbre	Isère (38)
9	2027	Vacant					
10	2028	Reconduit	Sylvain WILLIG		Ingénieur écologue	Setec Hydratec	Rhône (69)
11	2026	A renouveler	Frédéric GRUFFAZ	Trésorier	Gérant	Eau & Territoires	Isère (38)
12	2027	Reconduit	Julien DUMOUTIER	Vice-président	Responsable de l'unité prévention des inondations	Valence Romans Agglo	Drôme (26)
13	2028	Reconduit	Sébastien BRET		Chargé de mission milieux aquatiques	Parc Naturel Régional Livradois-Forez	Puy-de-Dôme (63)
14	2026	A renouveler	Emmanuelle TACHOIRES	Présidente	Chargée de mission Prévention des inondations	Valence Romans Agglo	Drôme (26)
15	2027	Reconduit	Perrine BROUST		Directrice	France Dignes	Isère (38)

Concrètement, comment ça se passe ?

Nous organisons 4 à 5 CA par an, en semaine, sur une journée complète, de préférence en présentiel. Ce sont des réunions conviviales, entrecoupées d'un repas partagé. On y traite les sujets importants pour la vie de l'association : programme annuel, orientations stratégiques, préparation de l'AG, volets sociaux... La présence des membres du CA est importante, mais elle n'est pas obligatoire. Une partie des discussions et des décisions se fait également par échange de mail ou en visioconférence.

L'implication au CA est bénévole et n'ouvre à aucune rémunération. Selon les possibilités de chacun au sein de sa structure employeuse, il est possible d'intégrer la participation au CA parmi ses missions. Pour intégrer le CA, il est nécessaire d'être adhérent à titre personnel (adhésion personne physique) ou par l'intermédiaire de sa structure (adhésion personne morale) et d'être à jour de sa cotisation annuelle.

Pourquoi votre participation est importante ?

Une association vit par ses projets, mais surtout grâce à l'implication de ses membres !

Votre implication, à travers votre candidature et votre participation au CA, est importante :

- pour incarner la diversité des membres de l'ARRA²,
- pour répondre au mieux aux besoins des adhérents,
- pour garantir la richesse des débats et des projets à venir,
- pour maintenir le dynamisme de l'association,
- pour prendre le relais et continuer la construction du réseau initiée depuis plus de 25 ans...